

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

**Band:** 115 (2001)

**Heft:** 2

**Artikel:** Les Maritz de Berthoud (Burgdorf BE), commissaires de fontes de l'artillerie de France à Lyon au XVIIIe siècle

**Autor:** Francou, Michel

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-745615>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

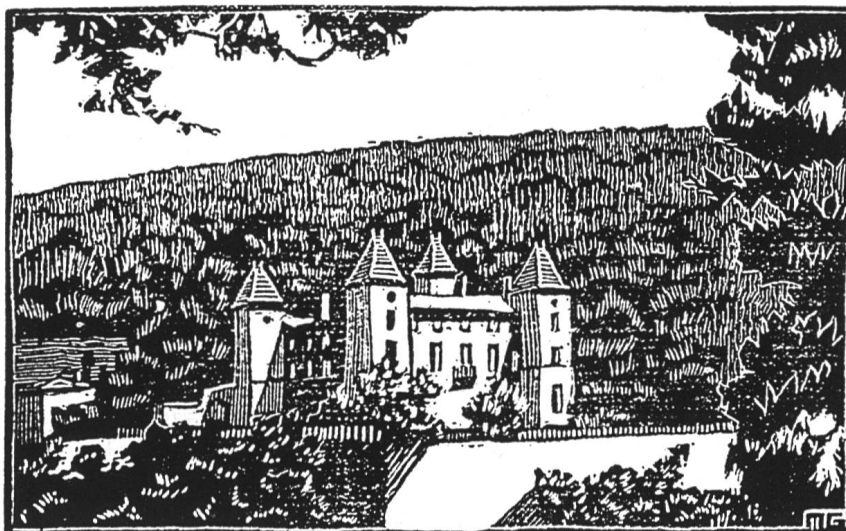
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les Maritz de Berthoud (Burgdorf BE), commissaires des fontes de l'Artillerie de France à Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle

MICHEL FRANCOU



III. 1:

LA BAROLLIÈRE

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le bronze des pièces d'artillerie était coulé dans des moules munis d'une âme en argile destinée à former l'embouchure, le canon et la chambre à poudre. L'intérieur de la bouche à feu était ensuite soumis à un alésage manuel qui le débarrassait des aspérités résiduelles. Technique peu satisfaisante et peu précise entraînant fréquemment des malfaçons aux conséquences graves: déviation de la direction du canon ou excentration de la pièce. Des essais de forer directement le canon dans un cylindre de bronze se heurtaient à la dureté du métal, à la fragilité des outils, et à la durée du travail. Les pièces d'artillerie, peu solides, éclataient souvent ou se fendaient après trente coups tirés. Des progrès apparurent cependant, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, avec le procédé dit de «fonte en siphon» des frères Jean-Jacques et Jean-Balthasar Keller, de Zurich, commissaires des fontes d'artillerie de France, travaillant à Douai et à Paris, qui obtinrent des canons résistant à cinq-cents coups tirés.

C'est en 1714 que Jean Maritz (1680–1743), bourgeois de Berthoud (Burgdorf), dans le canton de Berne, fils de Jean Maritz, fondeur, et de Catherine Vögeli, ouvrier tourneur travaillant à Genève pour le marchand de canons Samuel Leu (ou Lion), inventa une foreuse tout à fait nouvelle. Dans un tour de grandes dimensions, Maritz eut l'idée de faire tourner la pièce de bronze elle-même à l'encontre d'une sorte de burin immobile. La machine était actionnée, soit par une roue hydraulique, soit par un attelage de chevaux. Par cette méthode, l'exactitude du calibrage et du centrage de la pièce ne posait plus de problèmes.

Grâce au procédé de Maritz, Leu obtint la commande de quarante-et-un canons pour la république de Berne en 1715, puis d'une centaine pour la république de Genève.

À la mort inopinée de Samuel Leu, Jean Maritz s'associa au fondeur Georges Munich, de Dresde. Les bonnes performances de leurs canons avaient attiré sur les deux fondeurs l'attention des responsables de l'Artillerie

française. Dès 1725, le Secrétaire d'État à la Guerre, Monsieur de Breteuil, envoyait à Genève Camille Baraillon de Saint-Didier, lieutenant-général d'Artillerie à Lyon, pour tenter d'engager «un fondeur allemand et un fondeur bernois qui percent les canons d'une manière toute particulière». Il s'agissait de Munich et de Maritz.

Münich accepta de venir à Lyon pour diriger la fonderie d'artillerie de Lyon, installée au faubourg de Vaise, au nord de la ville, sur la rive droite de la Saône, dans l'ancien domaine du fondeur de canon Emery, racheté par le roi Louis XIV qui l'avait affecté au Service de l'Artillerie de Terre. Maritz resta à Genève, mais envoya à Munich successivement ses deux fils, Samuel (1705–1780) et Jean II (\* 26 juillet 1711 à Berthoud), comme apprentis-fondeurs. Après son séjour à Lyon, Jean II entreprit un voyage en Hollande et en Allemagne.

A Genève, Maritz fut nommé «Directeur de la machine hydrolique», c'est-à-dire responsable du maintien et de la surveillance du service des pompes à eau potable de la ville.

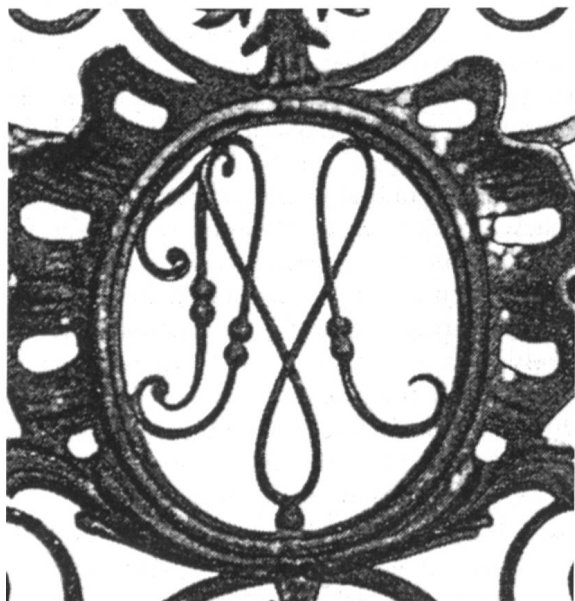
Münich étant retourné en Saxe en 1733, le général de Vallière, Inspecteur de l'Artillerie, chargé de réorganiser cette Arme, parvint à persuader Maritz de le remplacer à Lyon, avec son fils cadet Jean II. A tous deux fut accordé, le 1er mars 1734, un brevet de «Commissaire des fontes d'artillerie de Lyon». A cette époque, Jean II obtint des lettres de naturalisation et épousa, le 8 novembre 1735, Judith Déonna, née en 1717, fille de Gaspard

Déonna, bourgeois de Genève, maître teinturier à Lyon, et de Laure Peudefin.

La qualité de la fabrication de Maritz, qui avait installé sa machine à Vaise, fut confirmée par des épreuves montrant que ses canons résistaient jusqu'à mille cinq-cents coups tirés, sans dommages. Pour commencer, Maritz reçut une commande de soixante canons et une confortable indemnité pour ses frais d'installation. En 1739, on lui offrit de reprendre également la fonderie de canons de Strasbourg, qu'il refusa, mais où il envoya son fils et associé Jean II. La première fonte de Strasbourg eut lieu en présence du roi Louis XV, très intéressé, en 1741. Édifié, le roi ordonna que les machines de Maritz fussent établies à Douai et que l'on travaillât dans les autres fonderies de France sur les mêmes principes. En outre il accorda à Maritz une pension de 2000 livres par an.

Jean I Maritz, «perceur de canons», mourut subitement à Genève, où il avait été rappelé pour une brève inspection du Service des Eaux, le 18 décembre 1743.

Jean II Maritz héritait des deux fonderies de Lyon et de Strasbourg. Estimant ne pas pouvoir conserver le secret de «la méthode de couler des pièces massives et de les forer sur la machine», il le vendit à la Couronne de France pour le prix de 60 000 livres, s'engageant «à aller par toutes les villes où il sera ordonné pour établir la machine et mettre les ouvriers en état de s'en servir avec le même succès que lui-même».



Ill. 2: Fer forgé au chiffre de Jean II Maritz, ornant un balcon de la Barollière.



Ill. 3: Armes augmentées de l'écuyer Jean II Maritz (après 1755), taque de cheminée de la Barollière.



Ill. 4:

### LA RIGODIÈRE

Maritz obtint, en 1745, commande de cent-quarante canons de gros calibre pour sa fonderie de Lyon, en 1747 de cent-soixante pour Douai, et de nouveau de cent-quarante pour Lyon, en 1748.

Ses affaires prospérant, Jean Maritz fut en mesure, le 8 novembre 1750, d'acquérir la terre et le fief de la Barollière, château, cour, jardin, maison de granger et deux domaines, la Forge et la Grange Basse, plus la rente noble, le tout pour 65 000 livres. Situé près de Lyon, dominant le bourg de Limonest, le superbe château de la Barollière est un vaste corps de logis flanqué de quatre pavillons quadrangulaires, entouré de forêts, d'un aspect impressionnant. Le nouveau propriétaire y fit effectuer de grands travaux, doublant les revenus de la propriété. On voit encore de nombreuses traces de ces embellissements: des balustrades de fer forgé au chiffre JM (ill. 2), des taques de cheminée à ses armes. Décoration intérieure et ameublement furent rendus dignes de l'opulent seigneur qu'était devenu Jean Maritz. Il s'était converti à la religion catholique lors de son mariage, Judith Déonna s'étant elle même convertie quelques années auparavant. Le 21 juin 1751, à Limonest, eut lieu la bénédiction d'une cloche donnée par le nouveau seigneur de la Barollière, le parrain étant son fils Charles-Henry, âgé de 11 ans.

En 1752, les autorités de la Marine décidèrent que Maritz établirait six machines pour le service de la marine, à Rochefort, moyennant une somme de 100 000 livres. Quatre mille cinq-cents pièces de canon devaient être coulées. Les appointements, cumulant avec

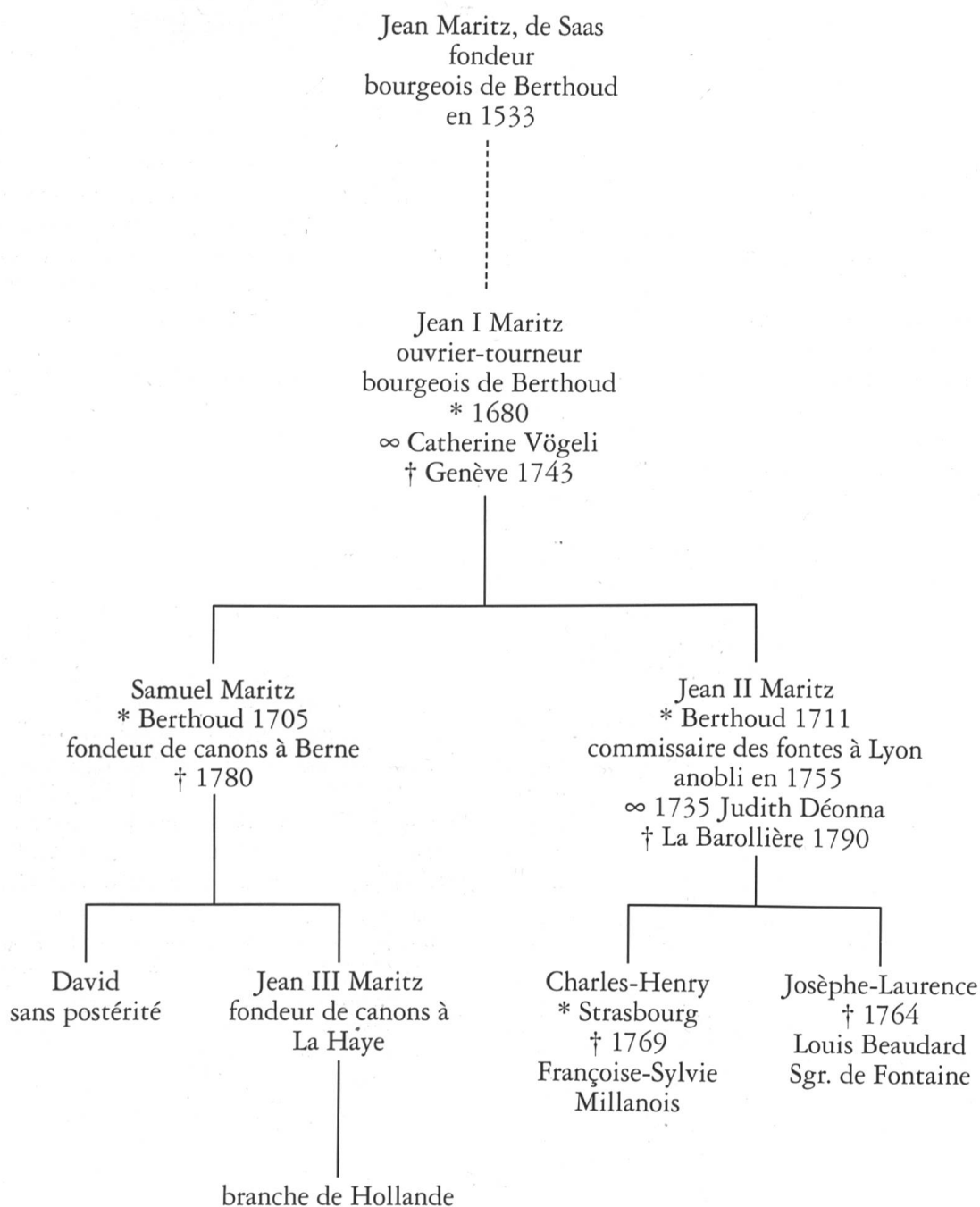
ceux déjà accordés, s'élevaient à 27 000 livres. Le comte de Stainville, secrétaire d'État à la Guerre et à la Marine, décerna à Maritz un brevet d'Inspecteur Général des fontes d'artillerie de terre et de mer. Le roi Louis XV lui accorda des Lettres d'anoblissement avec le titre d'écuyer le 16 mars 1755: «... des services aussi considérables, dont nous pouvons tirer les plus grands avantages sur terre et sur mer, nous ont déterminé à accorder audit sieur Maritz la grâce la plus éclatante et la plus distinguée que nous puissions faire en l'anoblissant ainsi que sa postérité», et lui remit le cordon de Saint-Michel, le 21 juin suivant. C'est à cette occasion que les anciennes armoiries de Jean II Maritz, de sable à la croix d'argent, devinrent par augmentation: de sable à la croix d'argent cantonnée de 4 canons du même, comme le montre la taque de cheminée de la Barollière (ill. 3) et son ex-libris.

Le 16 janvier 1764, Jean II Maritz acquit, pour 80 000 livres, sur la paroisse de Saint-Julien en Beaujolais, le fief de la Rigodière. Le château, vaste construction haute de trois étages, comportait trois pavillons réunis par une élégante toiture d'ardoise à la Mansart (ill. 4).

Maritz fut autorisé, en 1765, sur la demande du roi d'Espagne, Charles III, à se rendre en Espagne pour y organiser des fonderies utilisant sa méthode de fonte et de forage. Il fit construire celles de Barcelone et de Séville, en récompense de quoi Charles III lui fit don de 320 000 livres, le nomma Inspecteur Général des forges et fontes d'artillerie, maréchal des camps et armées de S.M. Catholique et Impériale. Revenu en France, il refusa les offres

alléchantes de Catherine II pour aller exercer ses talents en Russie. Il fit deux autres séjours en Espagne, en 1769 et 1772. Malgré quelques incidents de fonte et des intrigues de cour, Jean Maritz conserva sa charge de Directeur de la Fonderie de Séville jusqu'en 1775. En France, durant l'absence de Maritz, il y eut aussi des accidents qui entraînèrent une réorganisation des fabrications de l'artillerie de marine et la suppression du poste d'Inspecteur Général. Maritz connut alors une certaine disgrâce.

A la mort de Louis XV, qui l'avait toujours soutenu, et à l'avènement de Louis XVI, en 1774, Jean Maritz, seigneur de la Barollière et de la Rigodière, demanda sa mise à la retraite. Il se retira sur ses terres avec une pension de 14360 livres et mena la vie d'un gentilhomme campagnard. En 1789, il comparut aux Assemblées de la noblesse de Beaujolais pour son fief de la Rigodière. Il mourut à la Barollière le 12 mai 1790. Il avait eu trois enfants:



- Laurence Maritz qui épousa en 1750 Jean-François Bérenger, commissaire des fontes à Douai.
- Charles-Henry Maritz de la Barollière, né à Strasbourg le 15 décembre 1744, écuyer, capitaine du Corps Royal d'Artillerie d'Espagne, commissaire des Fontes de l'Artillerie de France, qui épousa en 1769 Françoise-Sybille Millanois. Décédé en 1796.
- Josèphe-Laurence-Françoise, mariée en 1764 à Louis Baudard, écuyer, seigneur de Fontaine.

L'héritage de Jean II Maritz fut évalué à plus de 600 000 livres. Le château de la Barollière subit des déprédations pendant la Révolution et le siège de Lyon, durant lequel il servit de quartier-général à Châteauneuf-Randon, notamment le pillage de la superbe bibliothèque constituée par Jean Maritz. Le château fut vendu par sa veuve en 1793, avec les meubles dont la plupart sont encore en place aujourd'hui. On peut y voir, notamment, deux petits canons aux armes de Jean II. Les lieux furent conservés et entretenus avec soin par les familles Baboin, puis Neyrand.

Le château de la Rigodière, conservé trente ans par les descendants de Charles-Henry Maritz, fut vendu, en 1821, à la famille Roche, par les Robin du Vernay, ses petites-filles.

Samuel, frère aîné de Jean II Maritz, reçut, en 1740, la bourgeoisie de Genève, en récompense de ses travaux d'aménagement du port sur le lac. Il fut ensuite fondeur de canons à Berne, utilisant la machine inventée par son père; celle-ci fonctionna jusqu'en 1786, alors

qu'il était mort depuis six ans. Son fils aîné, Jean III Maritz, et ses descendants, dirigèrent la fonderie d'artillerie hollandaise, à La Haye. Selon l'ex-libris de Samuel, la branche hollandaise des Maritz portait «de sinople à la croix d'argent».

La famille Maritz, originaire de Saas, en Valais, émigra, pour cause de religion, à Berthoud, canton de Berne, dont elle acquit la bourgeoisie en 1533. Ses armes primitives étaient «d'azur à la croix d'argent». Les champs: de sable, pour Jean II, et de sinople, pour Samuel, peuvent être considérés comme des brisures de branches.

La superbe taque de cheminée que nous reproduisons ici (ill. 2), montre les armes de Jean II. L'écu ovale est sommé d'une couronne comtale, entouré du collier de l'Ordre de Saint-Michel soutenant la croix de l'Ordre. Deux branches de chêne complètent le cartouche. De part et d'autre de la taque, deux plaques annexes sont couvertes de trophées symbolisant l'activité du commissaire des fontes d'artillerie maritime: ancres, tridents, caducées, couleuvrines. Les mêmes armes ornent les deux petits canons conservés à la Barollière.

L'accession à la noblesse du petit-fils d'un ouvrier-fondeur de Berthoud démontre, s'il en était besoin, les possibilités d'ascension sociale dans la société française d'Ancien Régime.

*Adresse de l'auteur:* D<sup>r</sup> med Michel Francou  
4, rue Maréchal-Joffre  
F-69660 Collonges-au-Mont d'or

## Bibliographie:

Archives Héraldiques Suisses, XXXV, 1918, p. 25.  
BREGHOT DU LUT, Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire, Giberton et Brun, Lyon 1839.  
RAOUL DE CLAVIERE, Les Assemblées des trois ordres de la sénéchaussée de Beaujolais en 1789.  
H. DEONNA, La famille Déonna de Groenlo, Genève 1902.  
H. DEONNA, Une famille de fondeurs de canons = les Maritz, Genève 1924.  
E.-L. DUMONT, Armorial Genevois, Genève, Atar, 1961.  
H. DE JOUVENEL, L'Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789, Brun, Lyon 1907.  
Mémorial de Lyon en 1793, tome X, Ed. Lyonnaises d'Art et d'Histoire.

O. NEUBECKER, Grosses Wappenbilder Lexikon, Augsburg 1997.  
W. POIDEBARD, Armorial des Bibliophiles de Lyonnais, Lyon 1907.  
E. SALOMON, Les châteaux Historiques du Lyonnais et du Beaujolais, Édition de la République Lyonnaise 1942.  
M. F. SCHAFROTH, Die Geschützgiesser Maritz, Burgdorfer Jahrbuch 1953–1954.  
M. F. SCHAFROTH, «Les Maritz père et fils, commissaires des fontes de l'artillerie de France», Revue des amis du Musée de Versailles, n° 22–23, 1964.  
A. STEYERT, Armorial Général du Lyonnais, Forez et Beaujolais, Ed. du Palais-Royal 1974.

### Die Maritz von Burgdorf (BE), Kgl. Inspektoren der Geschützgiessereien von Frankreich in Lyon im 18. Jahrhundert

1714 erfand Johann Maritz (1680–1743) von Burgdorf, Stückgiesser in Genf, eine Stückbohrmaschine, die es erlaubte, die Qualität der Kanonen erheblich zu verbessern. Er verband sich, nach dem Tode seines Meisters Samuel Leuw, mit dem Dresdner Giesser Georg Münich. 1725 bat Frankreich die beiden, nach Lyon zu kommen, um die königlichen Kanongießereien zu führen; Münich und Maritz reagierten verschieden auf das Angebot: Der erstere nahm es an, während der zweite seine Söhne Samuel und Johann II. dorthin zur Ausbildung schickte. Verantwortlich für den Unterhalt und die Überwachung der Genfer Trinkwasserversorgung, teilte Johann I. seit 1734 diese Aufgabe mit der eines Kommissars der Lyoner Geschützgiesserei, in Zusammenarbeit mit seinem jüngsten, Johann II.; Münich kehrte nach Sachsen zurück. Nachdem Johann II. in Lyon eingebürgert war, heiratete er 1735 Judith Deonna, Tochter eines Genfer Bürgers, Färbermeister in Lyon, und konvertierte zum Katholizismus. Die Qualität der Herstellung verschaffte Maritz die zusätzliche Betreuung der Strassburger Geschützgiesserei. 1743, nach dem plötzlichen Tode seines Vaters in Genf, erbte Johann II. die beiden Giessereien.

Durch die Erfolge reich geworden, konnte Johann II. 1750 das Land und das Lehen Barollière, bei Lyon, einschliesslich Schloss und Nebenbetriebe erwerben (Abb. 1). Der neue Eigentümer liess dort grosse Arbeiten durchführen, von denen man heute noch Reste finden kann: Geländer aus Eisenguss mit dem Monogramm JM (Abb. 2). Ofenplatten bringen aufgrund der Erhebung in den Adelsstand 1755 durch Ludwig XV. das verbesserte Wappen (Abb. 3): In Schwarz ein silbernes Kreuz, in den vier Feldern je eine silberne Kanone. Der ovale Schild ist überhöht von einer Grafenkrone und umrahmt von der Kette und vom Kreuz des St. Michael-Ordens. Zwei Eichenzweige vervollständigen die Kartusche. 1764 erwarb Johann II. Maritz noch das in der

Pfarrgemeinde Saint-Julien en Beaujolais gelegene Lehen Rigodière samt Schloss.

Maritz übte seinen Beruf auch in Spanien aus, wo er sich zwischen 1765 und 1772 mehrmals aufhielt; er war bis 1775 Direktor der Giesserei von Sevilla. Er verweigerte eine Einladung Katharinas in Russland zu arbeiten. Da er in Frankreich in Ungnade gefallen war, verlangte er 1774, anlässlich des Todes Ludwigs XV., seinen Rücktritt, zog sich mit einer angenehmen Pension auf seine Güter zurück und nahm 1789 an der Versammlung des Beaujolais-Adels teil. Am 12. Mai 1790 starb er auf Barollière. Sein Sohn Charles-Henry (1744–1796), Ritter, Hauptmann des kgl. Artillerie-Korps in Spanien, folgte den Fussstapfen seines Vaters und war Inspektor der Geschützgiessereien in Frankreich.

Johanns II. Witwe verkaufte 1793 das Schloss Barollière samt den Möbeln, die heute noch dort zu bewundern sind. Man kann am Sitz auch zwei kleine Kanonen mit dem Wappen des Johann II. Maritz sehen. 1821 verkauften die Enkelinnen Charles-Henrys das Schloss Rigodière.

Der älteste Bruder von Johann II., Samuel Maritz (1705–1780), wurde 1740 Genfer Bürger, als Gegenleistung für dessen Ausbauarbeiten des Seehafens. Er wurde zudem Kanongiesser in Bern, indem er die vom Vater erfundene Maschine verwendete, die bis 1786 funktionierte. Sein ältester Sohn, Johann III. Maritz, und dessen Nachfolger führten die holländische Geschützgiesserei in Den Haag. Gemäss eines Ex-libris von Samuel führte der niederländische Zweig der Maritz das Wappen «in Grün ein silbernes Kreuz».

Die Familie Maritz, aus Saas im Wallis stammend, wanderte aus religiösen Gründen nach Burgdorf aus und erhielt 1533 das Bürgerrecht. Ihr ursprüngliches Wappen war «in Blau ein silbernes Kreuz». Die Farben *Schwarz*, für Johann II., und *Grün*, für Samuel, könnten als Unterscheidungsmerkmale der einzelnen Zweige betrachtet werden.

Der Aufstieg eines Burgdorfer Giessereigessellen in den frz. Adelsstand zeigt die gesellschaftlichen Möglichkeiten im Ancien Régime in Frankreich auf, Karriere zu machen.